



COORDINATION
INTER-RÉSEAUX
NATURA 2000

WEBINAIRE

La place des élus dans la politique Natura 2000

Session n°2

Mardi 26 septembre 2023

Le webinaire va bientôt commencer !

En attendant, nous vous remercions de :

- Couper vos micros
- Utiliser l'outil de discussion pour poser vos questions

Pour rappel, ce webinaire est enregistré

Soutenu par :



En partenariat avec :





2 webinaires programmés en 2023 :

Session 1 - la politique Natura 2000 et le rôle de président de comité de pilotage

Jeudi 25 mai : 10h30 – 12h00

Session 2 - les avantages économiques du réseau Natura 2000

Mardi 26 septembre : 10h30 – 12h00





PROGRAMME

PARTIE 1 – le réseau Natura 2000, un moteur pour l'économie locale

- Bénéfices économiques du réseau Natura 2000
- Services écosystémiques rendus

PARTIE 2 – les principaux leviers financiers du réseau Natura 2000

- Présentation des principaux financements européens
- Gestion des financements au niveau européen, national et régional
- Présentation de la dotation biodiversité

PARTIE 3 – témoignages de deux élus sur la mobilisation et l'utilisation des financements Natura 2000





PARTIE 1

Le réseau Natura 2000, un moteur pour l'économie locale





LE RÉSEAU NATURA 2000 ET SES AVANTAGES

- **Objectif principal du réseau Natura 2000** : conservation de la biodiversité et des habitats menacés à l'échelle européenne
- Outre ses effets positifs sur la biodiversité, le réseau Natura 2000 offre toute une **série d'avantages sur la société et l'économie** grâce à la continuité des services écosystémiques rendus
- Intérêts d'avoir une **reconnaissance** des avantages socio-économiques :
 - Influencer sur la **position des parties prenantes** et leur soutien
 - Aider à l'intégration du réseau dans la **planification territoriale**
 - **Obtenir des financements**
 - **Attirer des investissements** dans ou aux abords des sites Natura 2000





VUE D'ENSEMBLE DES AVANTAGES

Le réseau Natura 2000 offre différents types d'avantages :

- **Tourisme et loisirs**
- **Agriculture durable**
- **Innovation et recherche**
- **Image positive des territoires**
- **Services écosystémiques**



➔ Avantages dépendent d'écosystèmes fonctionnels



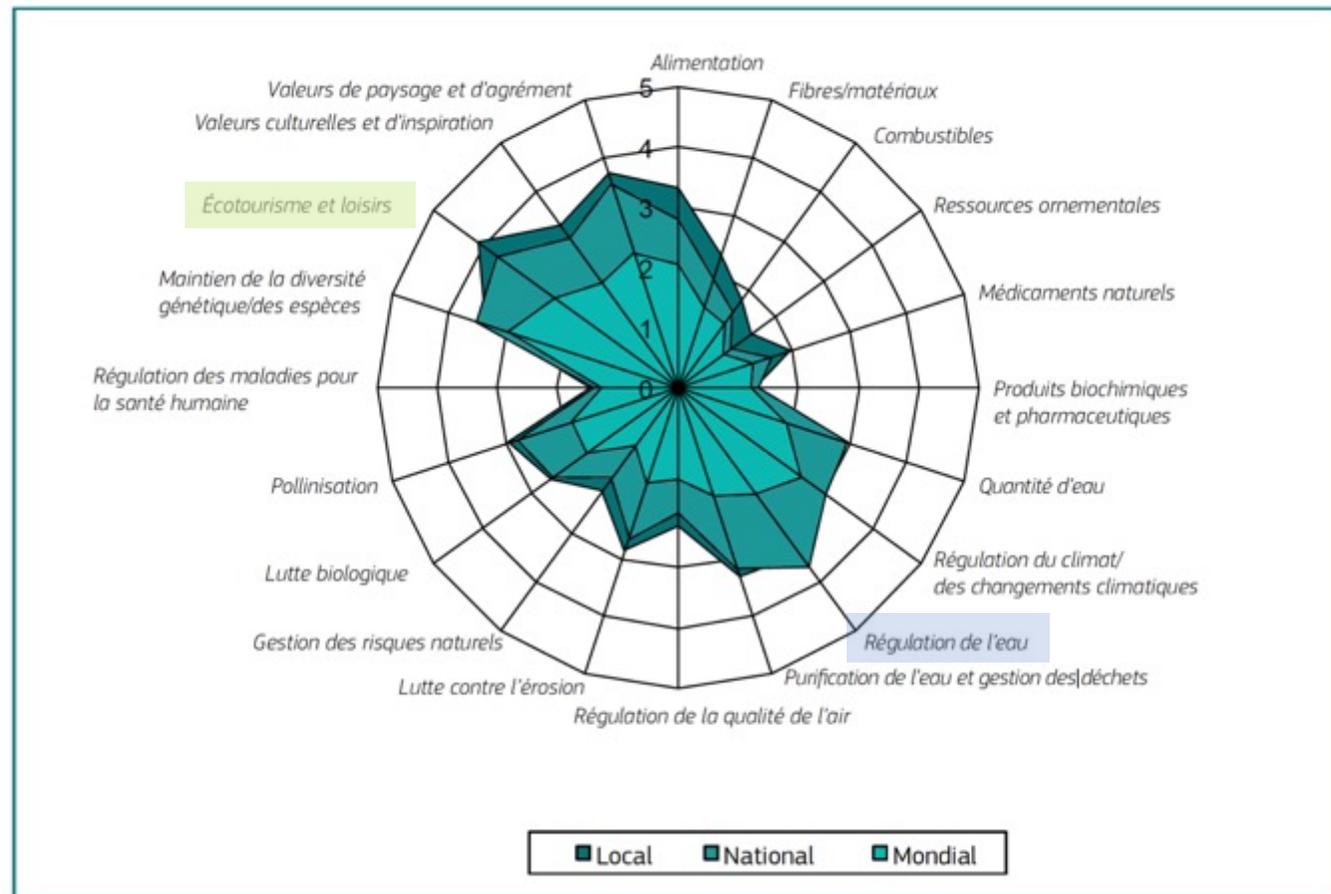


VUE D'ENSEMBLE DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES

Etude sur les avantages « clés » de Natura 2000 (Gantioler et al., 2010)

- Entretien de 110 personnes dans 26 Etats membres
- Estimation de l'importance de Natura 2000 dans la fourniture de différents services écosystémiques au niveau mondial, national et local

→ Perception de Natura 2000





LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU – UNION EUROPÉENNE

- Les services écosystémiques fournis par Natura 2000 ont une valeur comprise entre 200 et 300 milliards d'euros par an, soit environ 1,7 à 2,5 % du PIB de l'UE (ten Brink et al, 2011)
- De nombreuses études au niveau des sites estiment que la valeur de ces services peut aller de moins de 50 euros à près de 20 000 euros par hectare et par an
- Exemples :
 - **Séquestration / stockage du carbone**
Valeur estimative du stock (2010) : entre 600 et 1 130 milliards d'euros
 - **Tourisme et loisirs**
Fréquentation : environ 466 000 visiteurs/jour en moyenne
Dépenses des visiteurs des sites Natura 2000 : entre 50 à 86 milliards d'euros par an (2006)





LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU - FRANCE

Analyse des coûts-bénéfices

- Etude réalisée par le CREDOC en 2008 sur le site Natura 2000 de la Crau

- Dont
- bénéfice social
 - production de foin de Crau

Analyse C-B	Période 2000-2007
Coûts	60 €
Bénéfices	207 €
Bilan net	147 €/ha/an

- Dont
- coûts d'animation
 - coûts de gestion
 - pertes de revenus économiques





LES RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

EFESE – Evaluation Française des Ecosystèmes et des services Ecosystémiques

- Existe depuis 2012
- Démarche initiée par le Ministère de la transition écologique
- Plateforme française qui renseigne sur l'état de la biodiversité et ses multiples valeurs
- Regroupe un ensemble de travaux sur les écosystèmes et leurs services

<https://www.ecologie.gouv.fr/levaluation-francaise-des-ecosystemes-et-des-services-ecosystemiques>





PROJETS EN COURS

EFESE : pilote de 2 sous-actions de la Stratégie Nationale des Aires Protégées

- **Recenser les programmes** visant à évaluer les services écosystémiques dans les AP et **élaborer un guide de bonnes pratiques** de prise en compte des services écosystémiques dans la gestion des AP
- Dans le cadre d'une **expérimentation**, lancer dans une série d'AP des programmes visant à analyser les services écosystémiques présents et à les préserver, valoriser et restaurer le cas échéant





PARTIE 1

Le réseau Natura 2000, un moteur pour l'économie locale

Temps d'échanges





PARTIE 2

Les principaux leviers financiers du réseau Natura 2000





LE FINANCEMENT DU RÉSEAU NATURA 2000

Panorama des mesures éligibles

- **Élaboration** et **révision** des documents de gestion des sites Natura 2000
- **Animation** des documents de gestion des sites Natura 2000
- **Contrats Natura 2000** en milieux ni-agricoles ni-forestiers / forestiers
- **Mesures agroenvironnementales et climatiques**



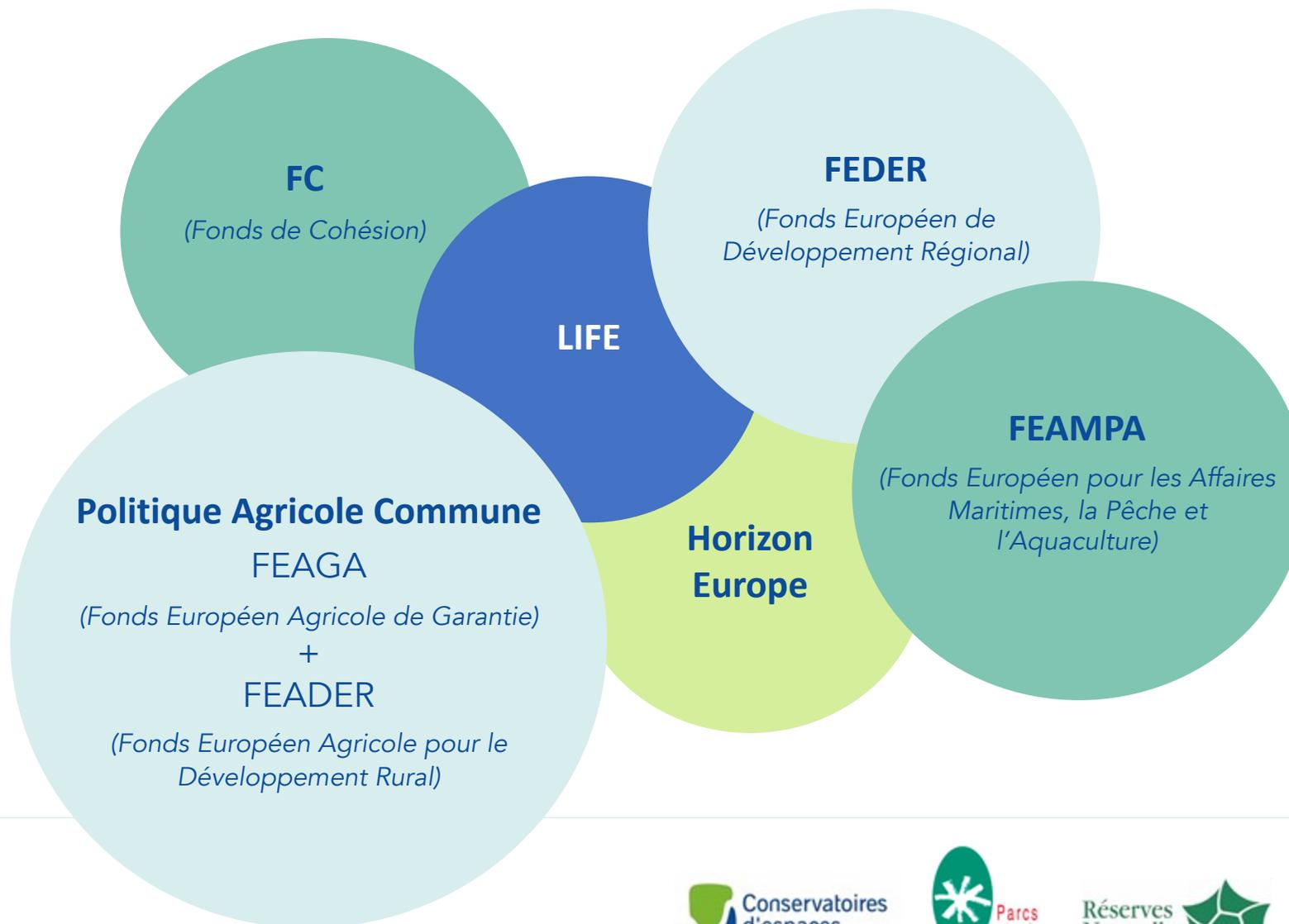


LE CADRE FINANCIER PLURIANNUEL

- Document qui traduit les priorités de l'UE en termes de dépenses
- Etabli pour la **période 2021-2027** (règlement 2020/2093)
- Budget : **1 074,3 milliards d'euros**
- Ambition de consacrer **7,5%** des dépenses annuelles aux objectifs en matière de biodiversité en 2024 et **10%** des dépenses annuelles aux objectifs en matière de biodiversité en 2026 et 2027
- Comprend 7 grands postes budgétaires
→ Ressources naturelles et environnement : près de 374 Mrd €



LES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT





LE CADRE D'ACTION PRIORITAIRE

= Instrument de planification pluriannuelle stratégique

- Base juridique : **article 8** de la Directive Habitats

Les Etats membres doivent communiquer à la Commission, selon les besoins, les montants qu'ils estiment nécessaires dans le cadre du cofinancement de l'Union européenne pour leur permettre de remplir les obligations leur incombant au titre de Natura 2000

- Lancé par la commission européenne en 2013
- Document non contractuel
- Etabli pour 7 ans : **période 2021-2027**





LE CADRE D'ACTION PRIORITAIRE



Destiné à fournir une vision d'ensemble des mesures nécessaires à la mise en œuvre du réseau Natura 2000 et de ses infrastructures vertes

Chaque Etat membre présente un CAP qui comprend :

- les **mesures pour mettre en œuvre Natura 2000**
- les **mesures d'infrastructure verte** nécessaires à la cohérence du réseau
- les **besoins de financement en les reliant aux programmes de l'UE**





LES FONDS MOBILISABLES POUR NATURA 2000



Fonds	Mesures éligibles	Document cadre national
FEAGA	<ul style="list-style-type: none">Eco-régime (HVE, AB, IAE)BCAE(s)	Plan Stratégique National (PSN)
FEADER	<ul style="list-style-type: none">MAECContrats Natura 2000Elaboration / révision des DocobsAnimation des sites Natura 2000Conversion à l'AB	

- Le Ministère de l'agriculture élabore le PSN en collaboration avec le Ministère de la transition écologique et les Conseils régionaux
- Les Régions déclinent le PSN à leur échelle
- Les Régions sont autorité de gestion des mesures FEADER hors surface. Elles définissent les modalités de mise en œuvre du dispositif (bénéficiaires et dépenses éligibles, taux d'aide publique...)





LES FONDS MOBILISABLES POUR NATURA 2000



Fonds	Mesures éligibles	Document cadre national	Document cadre régional
FEDER	<ul style="list-style-type: none">• Contrats Natura 2000• Elaboration / révision des docobs• Animation des sites Natura 2000	/	Programme opérationnel

- Les Régions sont l'autorité de gestion du FEDER
- Les Régions définissent le contenu des programmes opérationnels et les modalités de financements des mesures prévues
- Selon les régions, les dispositifs Natura 2000 (élaboration, animation et contrats) peuvent être soutenus par le FEDER ou le FEADER

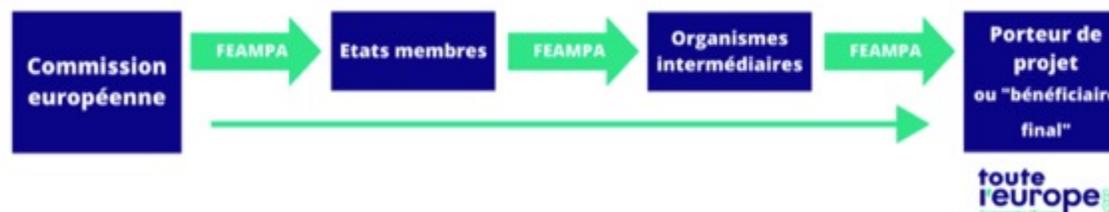




LES FONDS MOBILISABLES POUR NATURA 2000



Fonds	Mesures éligibles	Document cadre national	Document cadre régional
FEAMPA	Actions de gestion, restauration et suivi	Programme national français	Régions littorales – déclinaisons opérationnelles



- Le Ministère de l'agriculture est l'autorité de gestion
- Les Régions sont des organismes intermédiaires qui mettent en œuvre le programme pour certains dispositifs





LES FONDS MOBILISABLES POUR NATURA 2000



Fonds	Mesures éligibles	Document cadre national	Document cadre régional
LIFE	<ul style="list-style-type: none">• Projets d'actions standards (SAP)• Projets stratégiques pour la nature (SNAP)	/	/

- La Commission européenne gère directement le programme LIFE avec des appels à projets
- 4 sous-programmes dont « Nature et biodiversité »
- Assistance dédiée à l'accompagnement des porteurs français proposée par le Ministère de la Transition écologique
- Infoday France 2023 : réunion nationale d'information (replay sur ecologie.gouv.fr)





LES REGLES DE FINANCEMENT

Toute aide de l'Union Européenne vient en complément d'autres financements nationaux privés ou publics en fonction du fonds européen mobilisé

= cofinancement



→ Les taux de cofinancement maximum sont fixés dans les **règlements européens**

Ils peuvent être inférieurs dans les programmes régionaux en fonction du **choix des Régions**

Fonds	Mesures éligibles
FEADER	<ul style="list-style-type: none">• 43% pour les Régions AURA et Ile-de-France• 63% pour les autres Régions• Bonifications possibles
FEDER	<ul style="list-style-type: none">• 60%
FEAMPA	<ul style="list-style-type: none">• 70%
LIFE	<ul style="list-style-type: none">• jusqu'à 75%





LES CONTREPARTIES PUBLIQUES NATIONALES

Conseils régionaux	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration et révision des docobs• Animation des docobs• Contrats Natura 2000
MASA	<ul style="list-style-type: none">• MAEC
Agences de l'eau	<ul style="list-style-type: none">• MAEC• Contrats Natura 2000
Autres collectivités locales	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration et révision des docobs• Animation des docobs• Contrats Natura 2000

→ Ces financeurs peuvent intervenir en contrepartie des fonds européens ou en tant que financeur additionnel (top up)





EN RÉSUMÉ

Programme LIFE

MASA

Conseils régionaux

Autres collectivités territoriales

Autres sources



Fonds européens structurels

- FEDER
- FEAMP

Politique Agricole Commune

- FEADER
- FEAGA

Agences de l'eau





LA DOTATION BIODIVERSITÉ

= **Dotation de soutien pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales**

- **Créée en 2019** dans le cadre de la **loi de finances**
- **Objectif** : soutenir financièrement les **communes rurales** dont une part importante du territoire est consacrée à la protection de la biodiversité
- **Intégrée à la DGF** (dotation globale de fonctionnement)
- Reversée automatiquement aux communes éligibles
- Pas d'obligation concernant son utilisation : **libre administration** des collectivités territoriales





LA DOTATION BIODIVERSITÉ

Evolution de la dotation

- 2019 : communes couvertes par un site Natura 2000 (territoire terrestre)
- Entre 2019 et 2022 : élargissement de la dotation aux communes de Parcs naturels marins, Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux

Critères d'éligibilité (2023) pour Natura 2000

- Commune de moins de 10 000 habitants
- Potentiel financier par habitant inférieur au double du potentiel financier moyen par habitant des communes de la même strate démographique
- Territoire terrestre couvert à plus de 50% par un site Natura 2000
- Dotation cumulable avec autres fractions

Attribution individuelle

Prorata de la population + part de la commune en Natura 2000





LA DOTATION BIODIVERSITÉ

- Evolution de la fraction Natura 2000

Année	Critères	Montant total (€)	Nb de communes
2019	<ul style="list-style-type: none">• Moins de 10 000 habitants• Territoire terrestre recouvert à plus de 75 %• Potentiel fiscal par habitant $< 1,5 * \text{potentiel fiscal moyen des communes de la même strate démographique}$	5 M	1 118
2020	<ul style="list-style-type: none">• Potentiel fiscal par habitant $< 2 * \text{potentiel fiscal moyen des communes de la même strate démographique}$	5,5 M	1 223
2021		5,5 M	1 228
2022	<ul style="list-style-type: none">• Territoire terrestre recouvert à plus de 50 %• Potentiel financier par habitant $< 2 * \text{potentiel financier moyen des communes de la même strate démographique}$• Plafond min : 1 000 euros	14,8 M	2 202
2023	<ul style="list-style-type: none">• Plafond min : 3 000 euros	17,3 M	2 210





PARTIE 2

Les principaux leviers financiers du réseau Natura 2000

Temps d'échanges





PARTIE 3

Témoignages d'élus

Claudine CHRETIEN – Maire de la commune de Névache (05)
Patricia FRANÇOIS – Maire de la commune de Breuil-Magné (17) et Michel PERRINAUD - 1^{er} adjoint



Site Natura 2000 de la Clarée



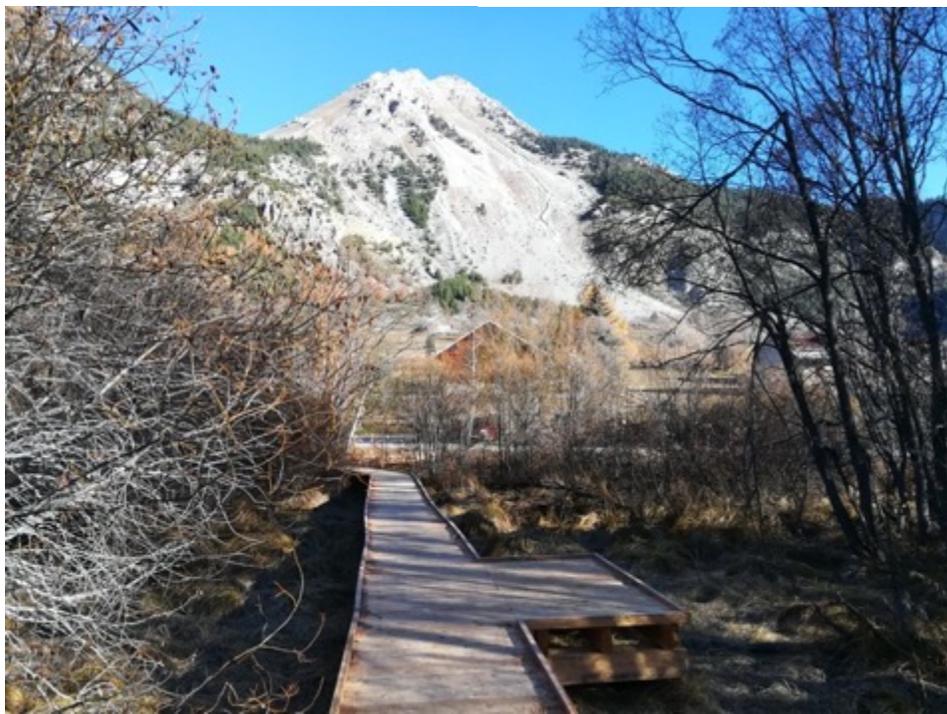
Directive Habitats
Superficie : 25 732 ha
Altitude : 1 350 – 3 178 m





Marais de Névache

Superficie : 33 ha
Altitude : 1 600 m





Restauration du Coteau de Liron



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

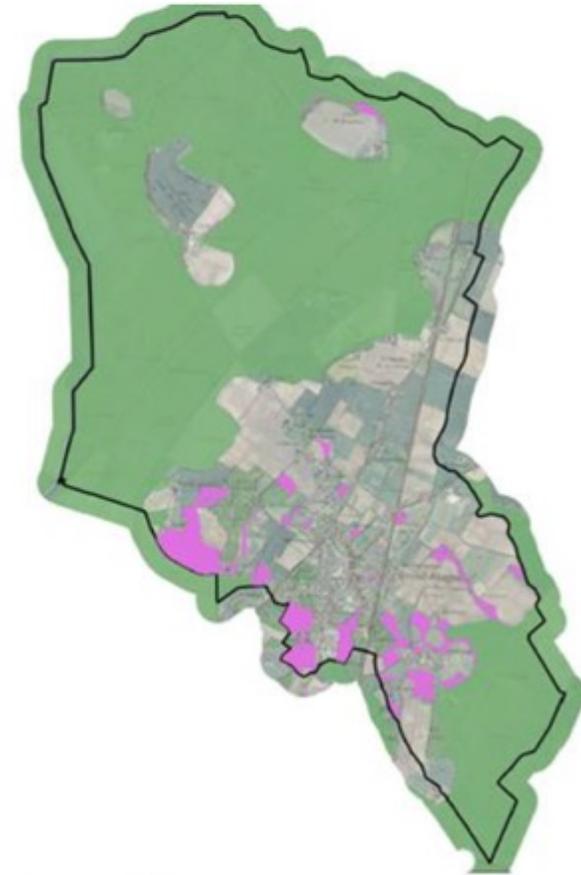


Fédération des Chasseurs
DE LA CHARENTE MARITIME



Webinaire Natura 2000
26 septembre 2023

Présentation commune Breuil Magné



- 1751 habitants
- 1159,55 ha soit 51,7 % de la surface communale en Natura 2000
- Dotation biodiversité 2022 : 10 720 €
- Dotation biodiversité 2023 : 11 828 €

Historique du site

- Ancien coteau communal de 3 ha géré par fauche et en écobuage jusqu'aux années 70
- Fiche action du DOCOB du fait de la présence de cet habitat remarquable
- Convention de gestion Commune – CEN-ACCA- Fédé de chasse 17 depuis 2015
- Appel à projets OFB Mob'Biodiv sur la restauration des milieux secs en 2021

Restauration de la pelouse sèche

- Pour préserver la flore et la faune du site.
- Mise en place d'un parc de pâturage en partenariat avec une jeune éleveuse locale
- actions de réouverture plus « lourdes » par broyage nécessaires avant la mise en place du pâturage

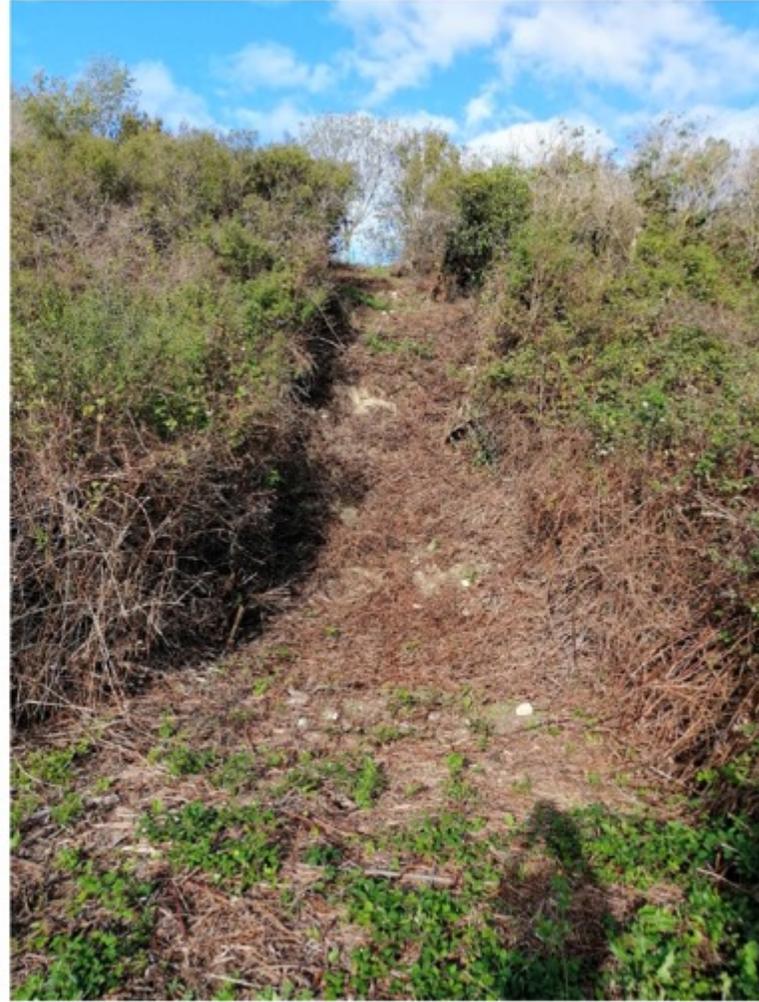


Pâquerette pappuleuse



Azuré du Serpolet





Plan de financement (2022-2023)

DEPENSES			RECETTES		
Nature	€ HT		Nature	€ HT	%
Travaux de broyage (lot1)	4422,40	Réalisé	Office Français de la Biodiversité	20 806 €	40 ,2
Travaux de pose de clôtures (lot 2)	9430	Réalisé	Conseil Départemental 17 (ENS)	8 526,83	16,5
Passage canadien 1(lot 3)	5 375	Réalisé	Conseil régional Nouvelle Aquitaine	10 282,75	20
Passage canadien 2 (lot 3)	8 975	Réalisé			
Conception, illustration des panneaux	8257,08	Réalisé	Commune de Breuil-Magné (autofinancement dotation)	12 073,90	23,3
Réalisation et impression des panneaux	12 790	En cours			
Ecopaturage	2 440	En cours			
TOTAL HT	51 689,48 €		TOTAL HT	51 689,48€	100

+ Frais de bornage : 1092,00 €

Que de l'investissement pas de frais de suivi ou de personnel



COORDINATION
INTER-RÉSEAUX
NATURA 2000

Aurélie Philippeau

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27 rue des petits hôtels

75010 Paris

07 64 38 32 17

aphilippeau@parcs-naturels-regionaux.fr